C C A N – A.G. du 11 janvier 2024

CENTRE de CROISIERE

ATLANTIQUE NANTES

Ordre du jour

Rapport moral

Rapport financier

Election du bureau

Promotions

Tarifs et cotisations

Informations/questions diverses

C C A N – A.G. – Rapport moral 2023

Le CCAN en 2023

58 adhérents – de 12 à 82 ans – Moyenne des âges = 63,2

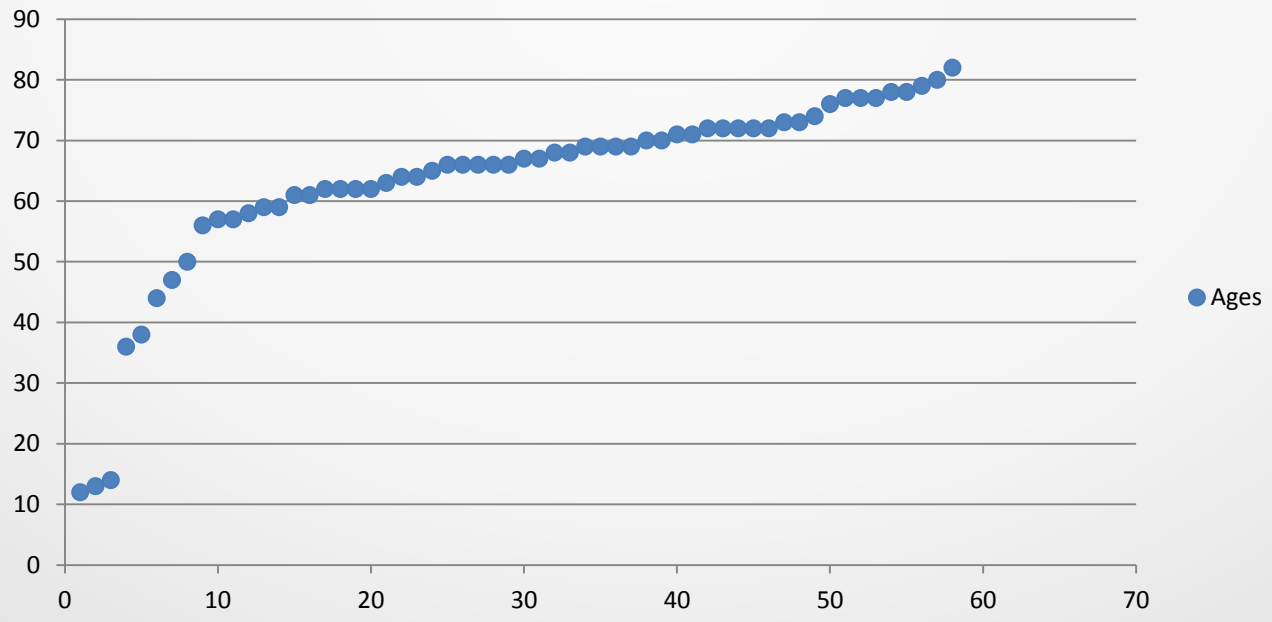

C C A N – A.G. – Rapport moral 2023

Le CCAN en 2023

Les grillades à Port-St-Père, chez Claudine et Jean-Michel

40 %

60 %

C C A N – A.G. – Rapport moral 2023

Les destinations

C C A N – A.G. – Rapport moral 2023

Les destinations

17 sorties - 92 jours de navigation - 413 journées de mer	
En 2022 : 27 - 116 - 497	
65 journées à tarif réduit utilisées (-10€) (65 en 2022), (99 en 2021)	
17 nuitées reversées au CCAN avec le PASS PORT ESCALE = 486,5€	
AVRIL	Loctudy, Sein, Port-Louis, Lorient-Kernevel, Sauzon, Hoëdic
MAI	Houat, Sauzon, Arz, Locmaria, Plage du Fogeo, Herbaudière, Pornichet, Port Haliguen, Le Palais
JUIN	Houat, Penerf
JUILLET	Bilbao, Castro-Urdiales, Laredo, Santander, San Vicente de La Barquera, Llanes, Ribadesella, Lastres, Gijon, Luanco
AOUT	Santander, Gijon, LLanes, Bilbao, Royan, La Rochelle, Les Sables d'Olonne, Pornichet, La Turballe, les Glénan

C C A N – A.G. – Rapport moral 2023

Les journées de mer

17 sorties - 92 jours de navigation - 413 journées de mer

	janv		févr		mars		avr		mai		juin		juil		août		sept		oct		nov		déc		TOTAL		Remplissage
2023	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**20**	**91**	**22**	**113**	**5**	**26**	**19**	**90**	**26**	**93**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**92**	**413**	**4,5**
2022	0	0	0	0	2	8	5	25	18	77	14	59	19	76	21	104	13	56	17	61	3	15	2	8	114	489	4,3
2021	0	0	4	16	4	16	3	9	17	74	21	98	33	139	21	103	14	60	5	20	11	44	0	0	133	579	4,4
2020	0	0	0	0	0	0	0	0	4	16	15	60	21	97	28	142	12	60	8	31	0	0	0	0	88	406	4,6

C C A N – A.G. – Rapport moral 2023

Les 48 navigants

Jours de mer par navigant sur 92 jours de mer.
(représentant 413 journées)

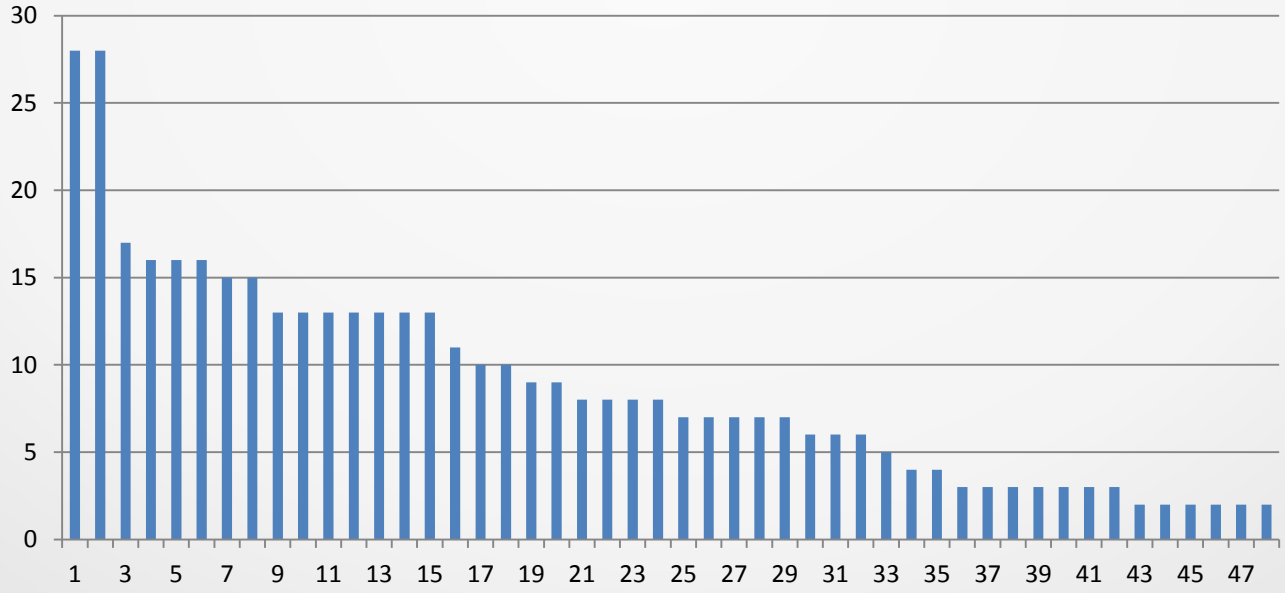

C C A N – A.G. – Rapport moral 2023

Les interventions faites (1)

Sécurité

- Contrôle/mise à jour des éléments de sécurité
- Mise à jour des documents officiels
- Remplacement de l'annexe
- Renouvellement de l'almanach pour 2023
- Déplacement de l'extincteur du carré dans les toilettes

Mécanique - Entretien

-Révision moteur – 02/2023, par Mecamarine de Pornic
- 2 vidanges effectuées par des adhérents
- A tire indicatif, le moteur a été utilisé en moyenne 2,9 heures/jour en 2022 et 3,4 heures/jour en 2023
- Entretien winches et guindeau
- Remplacement des anodes

Carénage

- carénage et antifouling, 20 et 21 février
- Réparation des impacts sur la coque
- Désinfection cuves

C C A N – A.G. – Rapport moral 2023

Les interventions faites (2)

- installation d'une nouvelle étagère coté bâbord
- marquage de la chaine avec des clips plastiques
- tri des amarres
- câblage entre la radio et la VHF
- protection des boiseries et descente
- réparations des sangles de la capote
- grand ménage de l'intérieur du bateau
- maintenance de la vaisselle
- notices simplifiées de l'usage de la radio et du guindeau
- raccourcissement de la drisse du Code 0
- défense échelle remplacée
- étiquetage effacé remplacé

- Le port de La Turballe rentre dans le « Passeport Escale »
- mesure de la longueur du bateau par le port : changement de tranche, catégorie des 10,50 à 11,00 m

C C A N – A.G. – Rapport moral 2023

Les interventions faites (3)

Le gréement dormant

- réparation de l'enrouleur et remplacement de l'étai
- mise en place d'un nouveau taquet bloqueur sur le mât pour la drisse de génois

Les barres de flèches

- remplacement des 4 barres de flèches
- Installation d'un pataras
- Installation d'un pontet pour un éventuel frein de bôme
- dépose et repose des voiles par nos adhérents

Les voiles

- réparation code 0
- grand voile : reprises des goussets de lattes, nerf de chute remplacé
- remplacement de la bande anti UV du Code 0
- remplacement de la bande anti-UV du génois

Autres points

- Réparation de la pompe de refroidissement à eau de mer – fuite suite à roulements grippés
- éclairage cabine AR bâbord réparé
- loquet réparé ; plaque de plancher (descente) réparée

C C A N – A.G. – Rapport moral 2023

Les interventions faites : Assurances

ALLIANZ

Nous avons eu un sinistre en 2022 pour un montant de 2 278€.
Suite au sinistre de cette année 2023, ALLIANZ a résilié notre contrat avec un préavis d'un mois, effectif le 17 octobre.
Le montant de ce sinistre s'est élevé à 2 700 €, nous avons obtenu un remboursement de 1 770,40 € , franchise et abattement pour vétusté déduits.

Recherche d'un nouvel assureur pour Stergann

Une douzaine d'assureurs ont été contactés. La plupart nous a refusé, pour les uns, parce que nous avions été radiés par Allianz, et pour les autres, parce qu'ils ne voulaient pas assurer une association.
Nous nous sommes aussi rendus compte que le CCAN n'était pas assuré, tant pour sa Responsabilité Civile que pour ses dirigeants. La recherche a donc porté sur l'assurance « navigation » et l'assurance RC.

AXA

AXA a accepté de nous assurer pour 1260,36 € par an, à partir du 1er novembre. Tarif similaire à celui d'Allianz.

MAIF

La MAIF a accepté de nous assurer en RC pour l'association pour 324,13 € par an, à partir du 1er novembre.

Une autre piste pour 2025 ?

Après avoir contracté avec AXA, SMACL Assurances, contactée comme les autres en octobre, nous a proposé une assurance RC à 223,43 € et une assurance bateau à 438,55 €. Contrat à étudier pour l'an prochain car les montants paraissent très faibles par rapport aux autres assureurs.

C C A N – A.G. – Rapport moral 2023

Les interventions prévues en 2024

Carénage

La sortie d'eau se fera à La Turballe comme les années passées.
Cible : 2ème quinzaine de mars, à affiner selon la météo.

Entretien moteur

Une grosse révision a eu lieu début 2023 – entretien des 1000 heures.
Pour cette année nous envisageons d'effectuer nous mêmes la révision.

Sécurité

- Contrôle/mise à jour des éléments de sécurité
- Mise à jour des documents officiels
- Renouvellement de l'almanach pour 2024

Divers

Les matelas ont été retirés du bateau pour séchage.
Un déshumidificateur est mis à bord.
Le grand ménage de printemps sera à planifier en fin du premier trimestre.
Si des membres veulent sortir en mer avant fin mars, il faudra récupérer matelas.
Mise à jour des fichiers de la tablette.
Rétablissement de la radio sur les enceintes du cockpit

C C A N – A.G. – Rapport moral 2023

Vote sur le rapport moral

C C A N – A.G. – Rapport financier 2023

Les principales dépenses

Grutage	430
Révision moteur, réparation pompe	740
Gazole	799
Annexe	823
Pataras, pontet bôme, balancine	1034
Réparation voiles	1190
Assurances	1261
Réparation enrouleur, étai	1400
Remplacement barres de flèche	2695

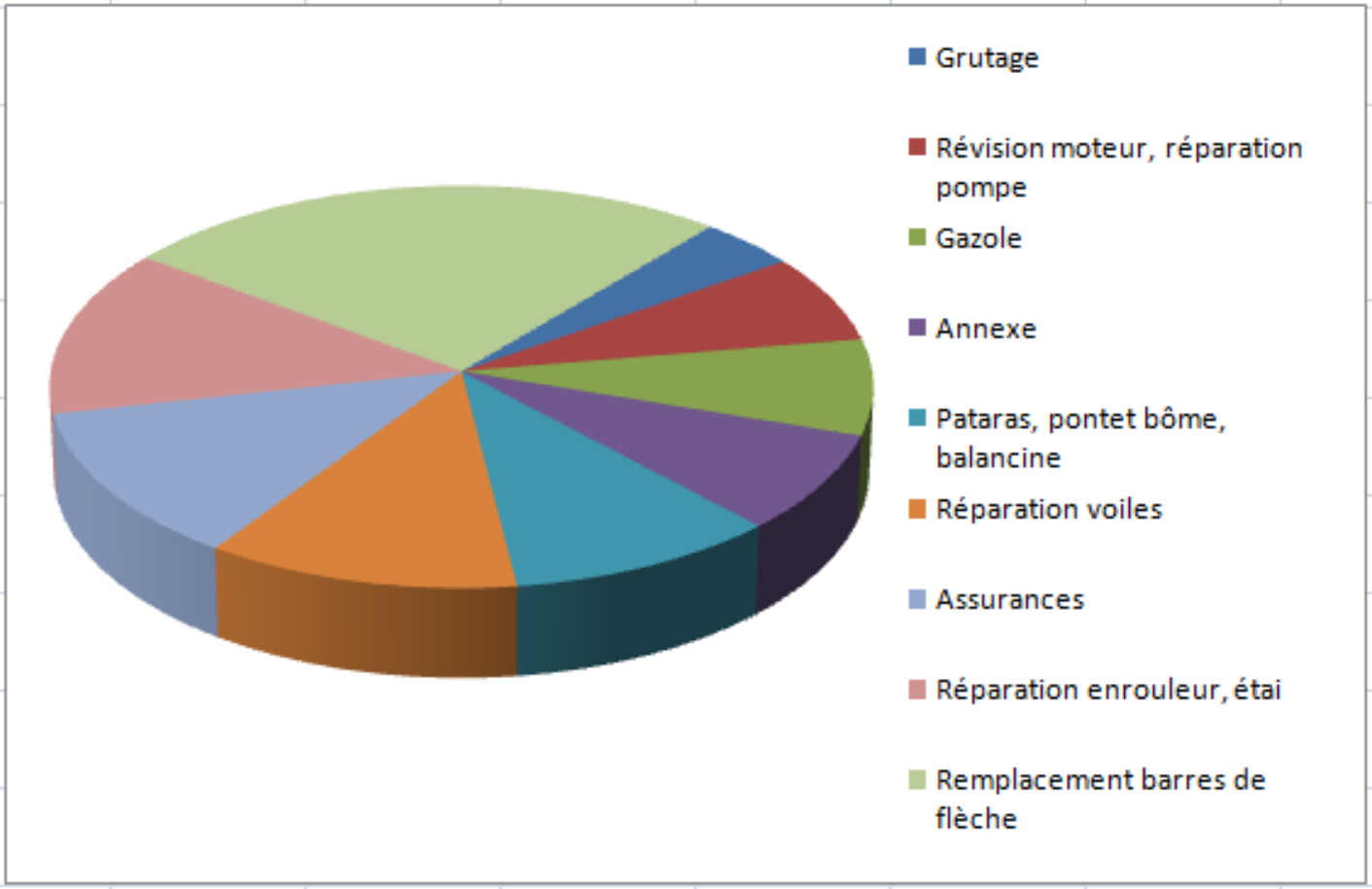

C C A N – A.G. – Rapport financier 2023

Les recettes

Recettes	
Sorties	15395
Remb assurance	1770
Vente annexe, crédit coop, corps mort	1313
2 parts	1000
Cotisations	840
Nuitées pass escales	488

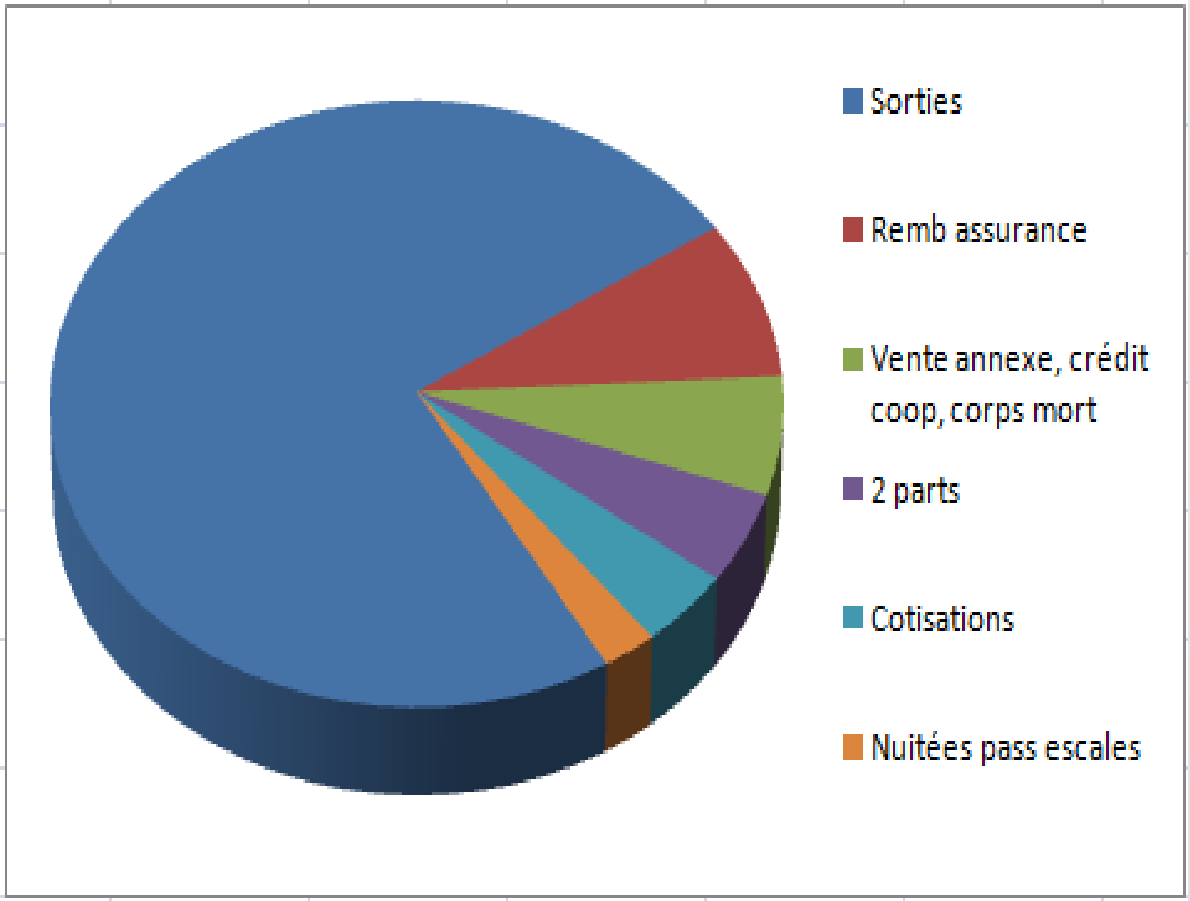

C C A N – A.G. – Rapport financier 2023

Bilan comptable

Avoirs bancaires au 31/12/2022	crédit Mutuel	10600,00
	crédit Coopératif	447,99
en CAISSE avant remboursement des parts au 1/1/2023		11048
Remboursement 16 parts (AG de janvier 2023)		8000,00
Solde reporté sur 2023		**3048**

DEPENSES	Année 2023
Gaz	144
Gazole	799
Fournitures Réparation Equipement	8931
Port Grutage Corps mort	3345
Assurances	1261
Documentation Bureau Poste	374
Réception Location (Maison de la mer)	510
	15364

RENTREES	Année 2023
Cotisation	840
Sorties	15395
Nuitées Pass Port Escale	488
Remb assurance	1770
Vente annexe, corps mort, 2 parts	1827
	20320

Solde de l'exercice 2023 =	4956

solde bancaire au 31 décembre 2022	3048
solde comptable de l'exercice 2023	4956
solde bancaire au 31/12/2023	8004

C C A N – A.G. – Rapport financier 2023

Remboursement des parts

Au 1er janvier 2024 : 90 parts à rembourser / Trésorerie disponible : 8 000 €

Proposition : affecter 6 000€ au remboursement, soit 12 parts

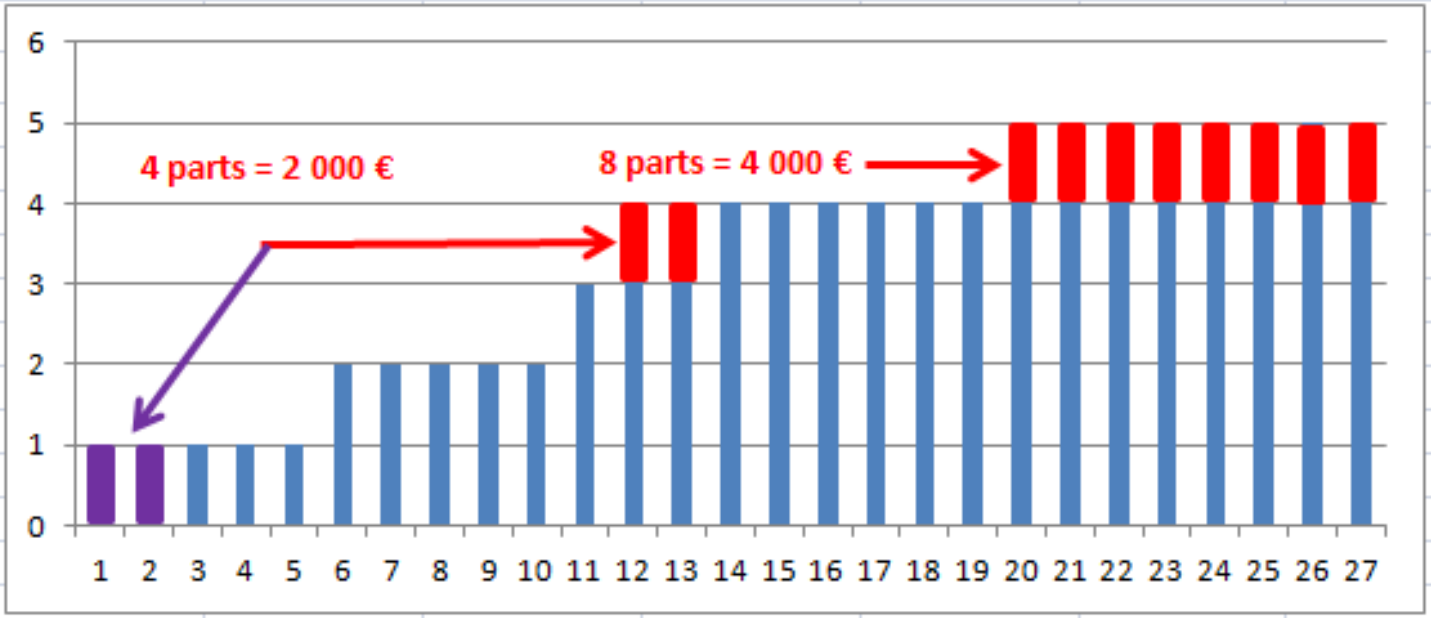

2 adhérents ayant une part demandent un remboursement anticipé

Après ce remboursement, il restera 78 parts, soit 39 000 € à rembourser

C C A N – A.G. – Rapport financier 2023

Vote sur le rapport financier

C C A N – A.G. – Renouvellement bureau 2024

	Sortants 2023	Candidats 2024
Président	D. SOTTER	D. SOTTER
Vice-pdt	J. SAVEL	J. SAVEL
Trésorier	J.M. GUEHO	J.M. GUEHO
Secrétaire	P. HILLAIRET	P. HILLAIRET
Secrétaire adj.	P. PERON	P. PERON
Resp. Entretien	JP.COTTON	JP. COTTON
Adj. Entretien	J. SAVEL	J. SAVEL
Adj. Entretien	J.M. FLOCH	J.M. FLOCH
Adj. Entretien	J.M. GUEHO	J.M. GUEHO
Adj. Entretien	D. LESENNE	D. LESENNE
Adj. Entretien	----------	H.ROUXEL
Inscriptions	P. HILLAIRET	P. HILLAIRET
Assurances	JP. COTTON	J.P. COTTON
Sécurité	J. SAVEL	J. SAVEL/P.GASTINEAU
Gestion Cartes	J.C. VIAU	P. PERRON
Gestion Adhérents	P. HILLAIRET	P. HILLAIRET
Sortie été	D. MURAIL / H .ROUXEL	D. MURAIL
Superviseurs site Web	J. SIERRA / D.SOTTER	J. SIERRA / D.SOTTER
Compte FACEBOOK	P. KRAFT	P. KRAFT

C C A N – A.G. – Tarification 2024

Tarifs des cotisations et journées de mer

Actuellement

Adhésion : 15 €, à partir de 16 ans révolus, et gratuité pour les moins de 16 ans

Journées de mer :

- Tarif plein, du 1er mai au 30 septembre ou weekend : 40 € / journée. Chaque part encore détenue donne droit à une réduction de 10 € sur une journée de mer par an.

-Tarif réduit , du 1er octobre au 30 avril , sauf les weekend : 30 € / journée.

-Tarif jeune, moins de 16 ans : 50 % du tarif plein

C C A N – A.G. – Tarification 2024

Evolution des coûts et des tarifs 2021/2024

La place de port a augmenté de 10 % en 2023 et de 5 % en 2024, avec en sus, un passage dans la tranche supérieure, suite à la mesure de la longueur réelle du bateau faite par le port. En deux ans, le coût est passé de 2022 € à 2 560 € pour 2024 (+26,6%).

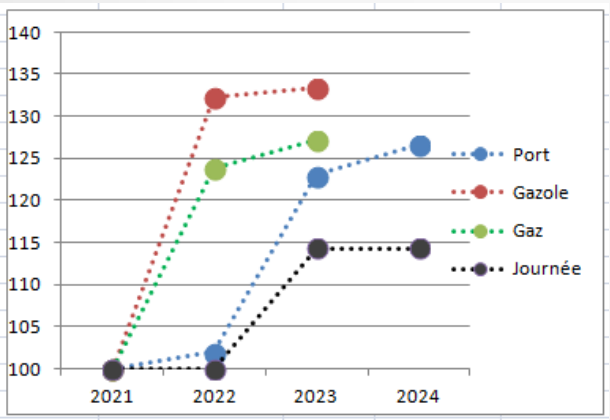

Si journée à 40 €

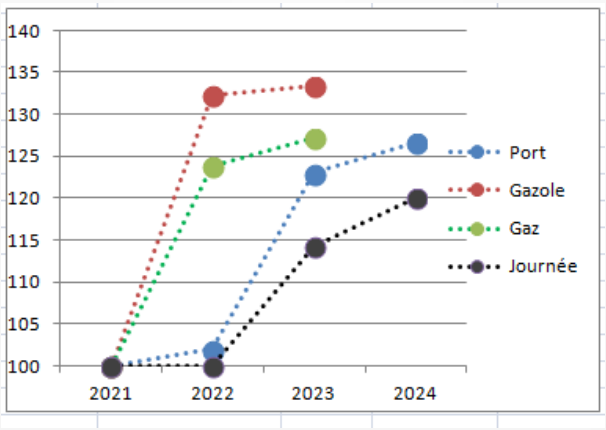

Si journée à 42 €

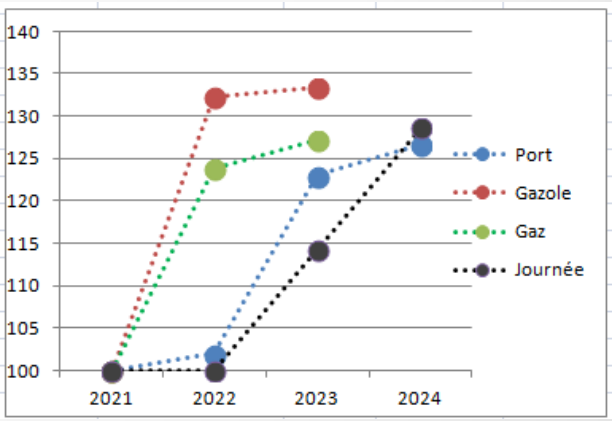

Si journée à 45 €

Nota : base 100 en 2021 - Coûts gazole et gaz calculés par jour de mer

C C A N – A.G. – Tarification 2024

Vote sur les tarifs 2024

Compte tenu de l'inflation, trois propositions sont soumises au vote de l'assemblée :

1 - Cotisations et tarifs inchangés : 15 € et 40 € / journée de mer

2 - Cotisation inchangée : 15 €. Journée de mer : 42 €

3 - Cotisation inchangée : 15 €. Journée de mer : 45 €

C C A N – A.G. – Promotions 2024

Chef de quart
Patrice GASTINEAU

C C A N – A.G. – Questions diverses

Adhésion à l’association UP-La Turballe

Au mois de février, le CCAN a pris son adhésion à l’association des Usagers du Port de La Turballe. Cette association a été créée en 2023, suite au changements survenus dans le mode de gestion du port et aux importantes augmentations des tarifs du port. (adhésion annuelle de 25 €)
Pour sa première année, elle a regroupé 74 plaisanciers et devrait en compter plus d’une centaine en 2024, sur les 370 ayant un bateau basé au port.
UP-La-Turballe veut se faire le porte-voix des plaisanciers et peser auprès de la société L.A.N. (Loire Atlantique Nautisme) qui gère les ports de plaisance de Piriac, La Turballe, Pornichet (échouage) et Pornic.
Le CCAN a participé à la première assemblée générale tenue à La Turballe le 7 janvier 2024 et a pu interroger L.A.N. sur la possibilité d’avoir un grutage annuel gratuit, compte tenu du nombre important des jours d’absence de Stergann de sa place de port. Cette question a eu une réponse positive.

C C A N – A.G. – Questions diverses

Valorisation de Stergann

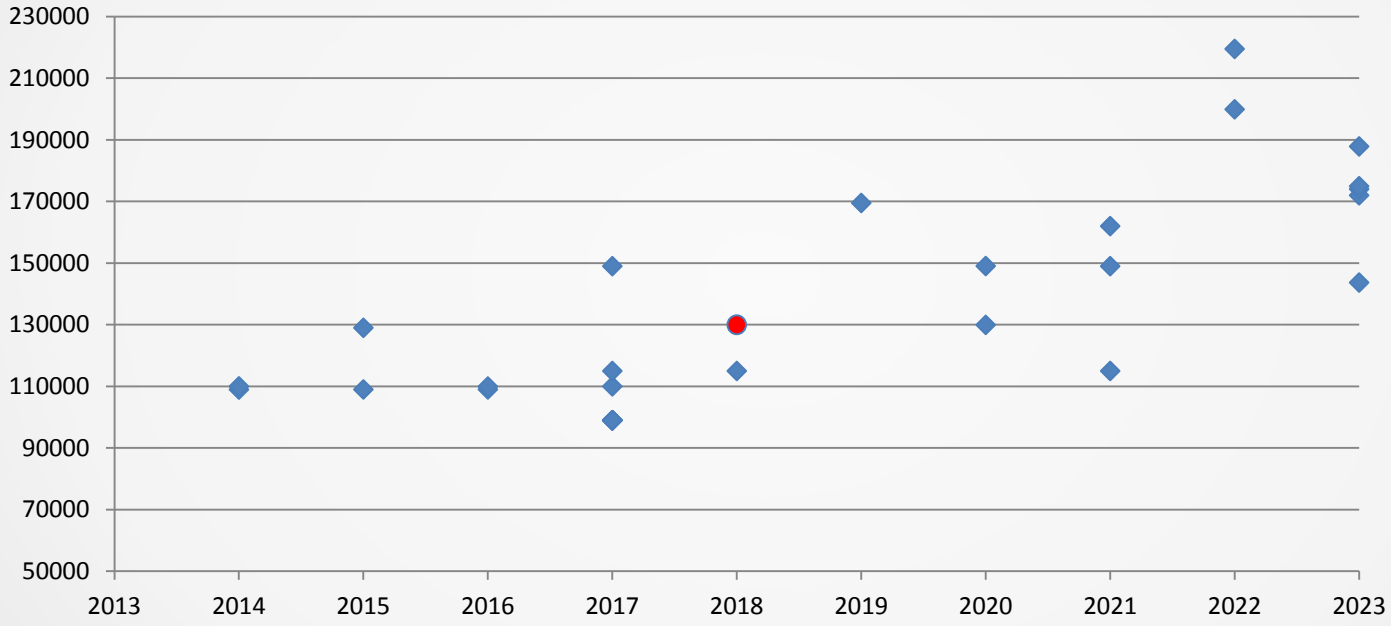

Prix d'acquisition 110k€
Montant assuré chez MMA en 2020 : 110 € (bateau) + 5k€ (accessoires) soit 115 k€
Montant assure chez MMA en 2021 : 135 k€
Montant assuré chez ALLIANZ en 2023 : 135 k€
Montant assuré chez AXA en 2024 : 130 k€ dont 1200 € d'accessoires
Pour 2025, le montant assuré sera revu à la baisse selon le marché , cible 110/120 k€

C C A N – A.G. – Questions diverses

Information sur le port et le passeport escale

La carte du passeport escales a été renouvelée pour 2024.

Un grutage devrait être intégré dans le cout du port - ceci sera appliqué dès le prochain carénage, ceci en échange d'un « gel » de nos absences du port pendant un mois cet été.
Pendant ce mois d'absence, il ne faudra pas utiliser d'escales gratuites et nos absences de la Turballe ne procureront pas de nuitées gratuites supplémentaires.

La capitainerie a procédé à des changements de place. Stergann sera désormais en B26, dès la fin janvier 2024, pour une place plus large.
Cela impliquera qu'il faudra vider les véhicules au dépose minute – avant les barrières – puis se garer comme à l'accoutumée.

C C A N – A.G. Questions diverses

Nouvelle place de port, en B26

C C A N – A.G. Programme d’été

Programme à définir

?

C C A N – A.G. du 11 janvier 2024

Et très bonne année 2024 en mer et à terre !